

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 62 (1924)
Heft: 2

Artikel: Doléances
Autor: Mogeon, L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-218508>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A M. E. T. à Chevroux. — Le Conte n'est pas l'organe d'une agence de voyages. Toutefois, afin de vous être agréable, sa rédaction se fait un plaisir autant qu'un devoir de vous recommander une excursion à la Vallée de Joux avec l'itinéraire suivant :

Aller bras d'sus bras dessous avec deux charbonnières et un gros chat entendre le sermon à l'Abbaye, dîner au lien et coucher au chenil en passant par le sentier. Le lendemain, de biout tout le monde sur le pont, et par un singulier caprice, faire voile vers l'Orient, là où va l'Orbe. Inutile de prendre des parapluies, car s'il pleut, on trouve facilement à se sécher. N'apporter avec soi ni cols, ni oiseaux tels que pies, geais, etc. Mais lentilles, veau, lion du Congo, lait, eau, bière et autres vœux sont très appréciées à cette altitude.

DOLÉANCES

Il ne fait pas toujours bon de consulter les annales. On y rencontre quelquefois des détails inquiétants. Par exemple, les Vaudois étaient à peine affranchis du joug bernois que dans le pays des murailles se faisaient entendre. Et cela vint surtout de ces terribles questions de finances qui ont fait tant de mal sur cette pauvre terre. Enthousiasmés à la vue du drapeau vert de la République lémanique, nos ancêtres le furent moins quand on leur présenta la note à payer. Les Français avaient besoin de 700,000 francs ; bien que leurs exigences fussent formulées ex abrupto elles ne constituaient pas un ultimatum. Les soldats du Directoire étaient chez nous ; il fallait les nourrir, les loger et aussi payer leur solde ; le libérateur ne voulait pas en supporter tous les frais. Du reste, grâce à Cassat, qui alla voir son ami Brune à Berne, un rabais considérable fut consenti ; le trésor de Berne devait apporter une compensation.

De l'*Aktensammlung* de Strickler, nous recueillons par exemple le texte d'une plainte portée, en date du 8 février, au gouverneur de Tschärner, qui était au Sépey. Il s'agit de 20,000 francs de quote-part payé au Comité de Lausanne, et l'on s'indigne de ce que cette somme soit ainsi soustraite à la contrée, qui n'a pas trop de ressources pour lutter contre la misère : « les chefs s'engraissent les mains avec l'argent des pauvres ». Il y a du chômage sur les chantiers de travail, dirait-on aujourd'hui. Le commerce est paralysé. L'estomac gémit. On prononce des paroles imprévues aux auteurs de notre régénération : « Nous n'avons point l'occasion de remercier ni respecter nos magistrats de nous avoir vendus et trahis, comme ils ont fait ; mais nous espérons que Dieu bénira ceux qui combattent pour la bonne cause, et nous en formulons mille et mille vœux et nous vous supplions de tout notre cœur de nous rendre recommandables (!) auprès de vos souverains seigneurs. »

Hélas ! les seigneurs bernois auront bientôt d'autres chiens à fouetter. Un mois après à peine, Neuenegg et la chute de Berne marqueront le triomphe de la révolution commencée sans coup férir — à part l'incident de Thierrens — sur le sol vaudois.

D'autres requêtes, d'Aigle également, étaient parvenues. Le gouverneur devait les adresser « aux très honorés seigneurs et députés qui composent le conseil souverain de Berne ». Nous voudrions en reproduire le texte intégral, mais ce serait trop touffu. Qu'il suffise, pour souligner leur caractère, d'en détacher quelques passages caractéristiques.

Les « fidèles » se plaignaient d'avoir été vendus à l'imprévu (!) comme brebis à la boucherie et de ce qu'on leur a fait faire « le cas de St Pierre ». On leur a fait croire « que l'ennemi était à leurs portes, qu'ils étaient abandonnés... On a gagné, est-il écrit, la basse classe de la plaine par la boisson ». Basse classe ! Vous jugez d'où venait la plainte. L'arbre de liberté a été planté « à l'imprévu » ! Tous les individus mâles devaient porter la cocarde nationale, « sous peine de châtiments corporels ».

Bien que tirés de l'*Aktensammlung*, ces détails n'ont-ils pas le parfum de l'inédit ?

L. Mogeon.

UN DRAME

PIERRE Martin et Jules Bois vivaient, en quelque sorte, côté à côté, séparés seulement par un mur mitoyen. Dans la cour quasi commune, aucune séparation ne délimitait la part de chacun, sauf le trait marqué au tire-ligne sur le plan cadastral. Les bornes indiquant les limites des jardins étaient enfouies dans une haie de groseilliers ; et âme qui vive n'aurait jamais eu l'idée de contrôler si elles restaient bien à leur place. La même fontaine servait aux deux ménages, gens et bêtes, sans contestation ni coup de dents dont il valut la peine de se souvenir. Le bétail s'y abreuva paisiblement soir et matin ; et les ménages s'arrangeaient pour y laver tour à tour leur linge à l'amiante. A part quelques coups de langue par-ci par-là, inévitables, et quelques gourmandises de marmots, petits et grands s'entendaient à merveille, serviables et cordiaux. Les enfants partaient ensemble pour l'école ; les mamans faisaient la gazette en allant à l'église ; les hommes partageaient une bouteille en revenant des votes ou d'un enterrement ; tout cela, comme l'eau coulait de la fontaine, comme s'il n'en pouvait être autrement.

Or il arriva que Pierre Martin hérita une dizaine de mille francs d'une vieille parente habitant, de son vivant, le village voisin. Cette circonstance n'avait, évidemment, rien d'humble pour Jules Bois et ne lui portait en rien préjudice ; néanmoins, tandis que d'un côté du mur les coeurs étaient à la joie, de l'autre, on s'en trouvait vexé, humilié, mal à l'aise. Sans doute, il n'y a pas pour tout le monde des parents à héritage vu qu'il y a beaucoup plus de parents pauvres que de riches ; mais pourquoi les uns héritent-ils, alors que les autres n'héritent rien ? Est-ce juste, voyons ? Les Jules Bois étaient aussi dignes que d'autres de faire un héritage et aussi capables d'en tirer parti. Mais pas de danger qu'ils eussent cette chance.

D'autre part, est-il juste que tel individu ait six pieds de haut et soit taillé en proportion, tandis que le voisin en compte cinq à peine ? que l'un soit doué d'une intelligence claire et vive et qu'un autre, en ouvrant tous les yeux de son corps et de son esprit, ne parvienne pas à y voir à midi ? que l'un soit gras et l'autre maigre ? que l'un soit beau et l'autre laid ? De ces différences, indépendantes de toute volonté, naissent des jalouses qui font le malheur des hommes. Encore est-il douteux qu'ils fussent exempts de jalouse en ayant tous les cheveux rouges et la taille de Goliath.

Chez Pierre Martin, on était à cent lieues d'imaginer le déplaisir des voisins. On n'alignait pas les écus en de mirifiques projets. Accoutumés par le travail à une vie modeste, à des horizons sagelement mesurés, on pensait simplement mettre de côté l'héritage pour les mauvais jours. Si, par la grâce de Dieu, les mauvais jours ne venaient point, ce serait autant d'assuré pour les enfants. Tout le luxe qu'on imagina, ce fut la réfection du logis où, depuis le mariage du grand-père, aucun maître, à l'exception du ramoneur, n'avait mis la main.

C'est pourquoi Pierre Martin, rencontrant le lendemain Jules Bois près de la fontaine, lui dit amicalement :

— Dis donc, Jules ? nous avons décidé hier soir, ma femme et moi, de faire venir le maçon pour réparer notre logis ; si tu voulais en faire autant par la même occasion, je crois que nous pourrions nous en tirer tous les deux à meilleur compte, en faisant tout à la fois.

Jules Bois, surpris de l'ouverture, répondit machinalement :

— Haaa ? tu veux faire venir le maçon ?

— Ce ne sera pas d'orgueil, Jules. Pour ne parler que de ce qui se voit d'ici, (il se tourna vers la maison et la désigna du geste), les murs ont grand besoin d'être recrépis et les volets d'un coup de peinture, pas vrai ? Ces volets jaunassus-verdassus, ce n'est pas beau ; ces murs où les moellons baillent non plus. Qu'en dis-tu, Jules ?

Les yeux dans le vague, Jules Bois répondit lentement, comme si les mots lui eussent écorché le gosier :

— D'accord, ça ne serait pas d'orgueil et tu as bien raison. On en causera dès que j'aurai mon héritage. En attendant, ne te gène pas à cause de moi ; fais comme tu voudras.

Là-dessus, il tourna les talons et rentra chez lui. Tout étonné de tant de mauvaise humeur, Pierre Martin, ébahie, le vit disparaître ; puis s'en alla demander à sa femme si elle y comprenait quelque chose.

— Laisse-lui le temps de réfléchir, dit-elle ; après, on verra. Ça le mettrait peut-être dans l'embarras, de faire ces frais à présent.

— Mais non. Il a à la Caisse un carnet qui n'est pas si mal garni.

On attendit tout de même. Pierre Martin aurait volontiers abandonné ses projets, par gain de paix, si l'imagination de sa femme ne s'en était fait monts et merveilles et n'avait aperçu, sous la truelle du maçon et le pinceau du peintre, le logis transformé en un séjour enchanteur. Il fallut en passer par là.

Peu de temps après, la vieille maison se trouva extraordinairement rajeunie. Le mortier rustique gris clair paraissait l'avoir revêtue d'une robe de moire ; les volets d'un beau vert, formaient au bas un volant fanfreluché et, à l'étage, une ceinture du même ; tandis que l'avant-toit peint en brun et les chéneaux en vert lui seyaien comme à une belle fille un chapeau de fleurs de mai. Ainsi parée, à côté d'elle, la maison de Jules Bois n'avait plus l'air que d'une parente pauvre. Les enfants cessèrent de partir ensemble pour l'école ; les mamans de faire la gazette en allant à l'église ; et les hommes de partager une bouteille en revenant d'un enterrement.

En dépit des instances de sa femme, Jules Bois refusa obstinément d'imiter Pierre Martin. La vue de sa pauvreté lui causait une satisfaction amère. C'était un thème inépuisable pour maudire l'injustice du sort. Ce n'est pas le sort, que maudissait sa femme ; mais l'entêtement de son homme. Ils n'en étaient pas réduits, tant s'en faut, à pleurer misère, au bord du chemin, aux yeux des voisins et des passants.

— J'aimerais mieux mettre le feu à cette baraque qui sue l'orgueil et l'argent mal acquis, que de toucher à la nôtre, lui répondait son homme ; oui, j'aimerais mieux y ficher le feu.

— Tais-toi, malheureux, pour que la nôtre flambe avec, n'est-ce pas ?

Mettre le feu à l'orgueilleuse ? Cette suggestion du diable, conçue dans la colère, repoussée d'abord avec indignation, s'insinua et grandit, avec une force incroyable, entre les époux exaspérés. Ce fut la femme, sans cesse au logis, aux aguets et aux écoutes, les yeux sur les passants, sur les voisins, sur l'orgueilleuse en robe de moire et en volants éblouissants, qui, la première tortilla une allumette entre ses doigts fêbris. « Oui, c'était le seul moyen d'abattre tant de méchanceté... Et ce serait bigrement bien fait. » Le danger s'effaça de son esprit humilié, suggestioiné, jaloux ; et l'allumette, un soir, flamba...

Jules Bois ne fit pas une question, pas un reproche à sa femme. Effrayée de sa faute horrible, elle se garda d'en souffler mot. Enfants et bétail avaient échappé aux flammes ; c'était l'essentiel ; mais de l'orgueilleuse et de la pauvresse, il ne resta pas pierre sur pierre...

Il fallut se remettre à bâtir. Pour Pierre Martin, la tâche fut grandement facilitée par son héritage ; mais Jules Bois et sa femme durent travailler double, pendant bien des années, et manger bien des soupes maigres avant d'avoir réparé leurs pertes. Sans l'aide de Pierre Martin, peut-être n'y seraient-ils jamais parvenus. Ce brave homme comprenait qu'aider un voisin à se tirer d'affaire, à sortir de la misère, du désespoir, c'est s'enrichir soi-même. Il donna sans compter les coups de collier et les coups de main ; si bien que Jules Bois et sa femme en concurent un respect autrefois inconnu. Ils re-